

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 27 Février 2017

Délibération n°16 - 2017 relative au Dispositif CPER : Grands Equipements 2017

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve la proposition de classement ci-dessous des 5 dossiers reçus au titre de l'appel 2017 du CPER 2015-2020 :

- **Priorité 1** : projet ROMEO
- **Priorité 2** : projet ESEM MAGHE 2 et projet DIAMS
- **Priorité 3** : projet de la plateforme AEBB mobicyte et projet NanobioHR

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	24
Membres en exercice	36	Membres représentés	8
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	28	Pour	28	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



Visa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Tableau Grands Equipements 2017

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 03.03.2017

Document mis en ligne le : 03.03.2017